



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°256

JUILLET 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JUILLET 2018

Présents : 12

Absents excusés : Joseph MAHE qui donne pouvoir à Franck FREHEL

Muriel MALNOË qui donne pouvoir à Emmanuelle GONÇALVES

Sébastien CAILLE

Yoann COLPIN

Absents :

Claude LEVRAUD

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30

Jacqueline MARTINO est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 28 Juin 2018.

B- DELIBERATIONS.

- 1- EADM : Présentation du rapport d'activité de la ZAC au 31 Décembre 2017.
- 2- Avenant n° 1 : prolongation de la convention présentée par Aurélie MARIET – EADM.
- 3- Voirie : achat d'un tractopelle pour les services techniques.
- 4- Bâtiments :
 - Rénovation de la toiture de la salle polyvalente.
 - Entretien des cloches de l'église.
 - Désamiantage des sanitaires de la salle des sports avant travaux.
 - Peinture à l'ALSH.
- 5- Cimetière : tarifs des concessions et des caveaux.
- 6- Prix des concours des maisons fleuries.
- 7- RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) « EAU DU MORBIHAN ».

C- INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES.

- 1- KERNEVY : baignade interdite.
- 2- Fête de l'Agriculture les 18 et 19/08/2018.
- 3- Journées du Patrimoine.
- 4- Installation du nouveau Recteur.
- 5- Entretien des terrains des sports.
- 6- Stationnement de caravane.

A- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 28 Juin 2018.

Patrick GERAUD fait remarquer qu'au paragraphe C – 2 concernant le cabinet médical secondaire, il a été oublié de noter **l'accord de principe des élus à l'unanimité sur cette démarche**. M. le Maire reconnaît cette erreur qui sera rectifiée.

Accord du conseil avec 6 voix pour et 7 abstentions (Béatrice BALAC est arrivée après le vote).

B- DELIBERATIONS.

1- EADM : Présentation du rapport d'activité de la ZAC au 31 Décembre 2017.

M. le Maire demande à Aurélie MARIET d'EADM de présenter le rapport d'activité de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) des Châtaigniers au 31 Décembre 2017.

Mme MARIET Aurélie d'EADM fait part aux élus que deux terrains sont en cours de négociation de vente. Afin de répondre aux demandes de potentiels acheteurs qui les trouvent trop petits, il est proposé de moduler les surfaces. D'autre part, des contacts ont été pris avec des agences immobilières de la région pour intéresser un public plus large.

Le bilan financier total prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 614 648 €, toutefois la trésorerie est négative de 289 504 €. A ce jour, EADM a engagé 585 659 € de travaux sur l'ensemble du programme

L'avis du conseil est sollicité pour valider le bilan et le compte rendu d'activité au 31/12/2017.

Accord du conseil avec 12 voix pour et 2 abstentions.

2- Avenant n° 1 : prolongation de la convention présentée par Aurélie MARIET – EADM.

M. le Maire rappelle aux élus que la convention avec EADM a commencé le 2/09/2011 pour une durée de sept ans et s'arrête au 2/09/2018. Afin de poursuivre notre partenariat avec EADM concernant la gestion de la ZAC, Aurélie MARIET présente un avenant de la convention pour la prorogation d'une année supplémentaire.

Accord du conseil avec 13 voix pour et 1 abstention.

3- Voirie : achat d'un tractopelle pour les services techniques.

Yves BERTHO et la commission voirie informent les élus que le tractopelle de la commune a 20 ans, il faudrait faire beaucoup de frais pour le remettre en bon état et il a été décidé de le remplacer. Pour ce faire, 4 entreprises ont été consultées et 3 ont répondu. Il est proposé de retenir l'offre la mieux disante de l'entreprise JCB pour un montant 56 500 € HT. La reprise de l'ancien tractopelle est de 11 000 € net.

Accord du conseil avec 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

4- Bâtiments :

- Rénovation de la toiture de la salle polyvalente.

M. le Maire informe les élus des problèmes d'étanchéité de la toiture de la salle polyvalente depuis plusieurs mois, et le rapport d'expertise reçu le 11 Avril 2018, nous confirme que la toiture devra être reprise complètement pour vérifier l'état de la structure. Quatre entreprises ont été consultées et apportent des réponses différentes sur la méthode et sur le choix des matériaux à utiliser. Deux entreprises, Couverture HILLION et SARL CHATEL, préconisent du zinc, l'Entreprise BREIZH ETANCHEITE de la résine coulée sur place et la 4^{ème}, COLLET Couverture de REDON, propose une finition avec une membrane PVC. De plus l'entreprise COLLET Couverture propose d'enlever la totalité des anciens matériaux et de refaire l'isolation en respectant les normes en vigueur (RT 2012).

Après discussion des élus sur les différents procédés de réparation et sur le financement de cette opération, il est proposé de refaire que la partie sud de la toiture de la salle et choisir l'entreprise COLLET Couverture pour un montant de 70 515,61 € HT.

Accord du conseil avec 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

- Entretien des cloches de l'église.

M. le Maire informe les élus que la société BODET qui entretient les cloches de l'église a fait part de travaux de restauration sur celles-ci. Après réflexion et analyse du budget de fonctionnement, les élus ont décidé de reporter cette réparation à plus tard, car le devis s'élève à plus de 9 000 € HT.

- Désamiantage des sanitaires de la salle des sports avant travaux.

M. le Maire fait part aux élus que suite à la rénovation de la salle des sports et du rapport de l'entreprise pour la recherche d'amiante par le cabinet APAVE, il convient de choisir l'entreprise pour réaliser le désamiantage. Il est proposé de retenir l'entreprise DBS de TREFLEAN moins disante, pour un montant de 5 110 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

- Peinture à l'ALSH.

Patrick GERAUD propose aux élus de refaire les peintures d'une partie des murs de la salle miroir et une partie de l'autre salle de l'ALSH suite à la réfection des sols. L'entreprise JOSSELIN PEINTURE de SENE a été retenue pour un montant de 3 561,34 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

5- Cimetière : tarifs des concessions et des caveaux.

M. le Maire propose de revoir les tarifs des concessions et des caveaux dans le cimetière qui n'ont pas été modifiés depuis 2014.

Tarifs concessions tombes et cavurnes	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2014	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2018
15 ans	80 €	90 €
30 ans	160 €	180 €

Tarifs caveaux	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2014	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2018
1 place	580 €	650 €
2 places	750 €	975 €
3 places	950 €	1235 €

Colombarium Tarifs caveaux + concessions	Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2014	Tarifs applicables au 1 ^{er} septembre 2018
15 ans	227 €	250 €
30 ans	305 €	340 €

Accord du conseil avec 13 voix pour et 1 abstention.

6- Prix du concours des maisons fleuries.

Yves BERTHO et la commission voirie proposent aux élus de valider les prix suivants pour le concours des maisons fleuries :

1^{er} prix : 100 € - 2^{ième} au 4^{ième} prix : 65 € - 5^{ième} au 10^{ième} prix : 45 € et à partir du 11^{ième} prix : 20 € en bon d'achat à prendre chez TERRENA à SAINT-DOLAY.

Accord du conseil avec 13 voix pour et 1 abstention.

7- R PQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) « EAU DU MORBIHAN ».

M. J. L. BELLIOU délégué de la commune, présente le rapport d'EAU du MORBIHAN de l'année 2017.

- Production et Transport d'eau potable.

Le service d'eau potable du Morbihan, regroupe 224 communes et la population desservie est de 553 619 habitants. Eau du Morbihan a produit 24 584 992 m³ avec 14 stations de surface et 40

stations d'eau souterraine. Un volume de 7 994 992 m³ a transité dans le réseau interconnexion sur un réseau de 199 Km. Le prix de vente au service production est de 0,61 € HT/m³.

- Distribution d'eau potable.

Le service de distribution d'eau potable regroupe 113 communes et la population desservie est de 215 539 habitants. Eau du Morbihan confiée par contrat aux sociétés SAUR, VEOLIA, SUEZ et STGS, la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service sous le contrôle du syndicat. L'eau est distribuée à 111 847 abonnés ayant consommé 11 457 168 m³ soit une moyenne de 110 litres par habitant et par jour ou 82 m³ par abonné et par an. Le rendement du réseau est de 87 % en 2017. Le prix pour un abonné consommant 120 m³ par an est de 322,83 € m³. Pour le secteur de MUZILLAC/LA ROCHE-BERNARD le nombre d'abonnés est de 16 338 avec un volume d'eau distribué de 1 417 067 m³.

Les membres du conseil municipal prennent acte de ce rapport annuel.

C- INFORMATIONS.

1- KERNEVY : Baignade interdite.

M. le Maire rappelle que **la baignade est interdite**, pour raison sanitaire, à l'étang de KERNEVY suite à l'arrêté N° D 2018070001 du 12/07/2018. Des panneaux vont être posés sur le site.

2- Fête de l'Agriculture les 18 et 19/08/2018.

M. le Maire informe le conseil que la fête de l'agriculture organisée par les « Jeunes Agriculteurs du Morbihan » aura lieu au GRINGOT sur la commune de THEHILLAC les 18 et 19 Août 2018.

Samedi 18 août à partir de 14 heures et le Dimanche 19 août à partir de 11 heures avec différentes activités : Courses tracteurs tondeuses ; Jeux campagnard ; Moiss'Batt Cross ; Animation sur la pomme ; Mini ferme etc...). Le samedi soir à partir de 19h30 moules/frites et tir d'un feu d'artifice.

Entrée : 2 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans – Entrée parking par la rue de La Fouée sur la commune de Saint-Dolay.

3- Journées du Patrimoine.

Isabelle SIRLIN informe que les journées du patrimoine auront lieu les 15 et 16 Septembre 2018. Le thème choisi avec la médiathèque est la tradition orale et populaire. Vous êtes invités le dimanche 16 Septembre à 15 heures à la salle polyvalente pour assister à une « Causerie » autour de collectes orales réalisées par Hervé DREAN depuis 1975. Pour plus d'informations voir le texte des actualités culturelles de SAINT-DOLAY en fin de journal.

4- Installation du nouveau Recteur.

M. le Maire informe que le nouveau Recteur du secteur de LA ROCHE-BERNARD sera installé le dimanche 23 Septembre 2018. Cette cérémonie aura lieu en l'église de SAINT-DOLAY à 10H30.

5- Entretien des terrains des sports.

Franck FREHEL fait remarquer que l'arrosage des pelouses des terrains de football de LA NOË et de LA LONGE n'est pas satisfaisant. M. le Maire répond qu'un seul terrain est arrosé (La LONGE) par arrosage automatique programmé la nuit pour éviter les pertes par évapotranspiration, et que celui de La NOË ne dispose pas de cet équipement. Nous consommons un gros volume d'eau pour celui de La LONGE actuellement par ces fortes chaleurs (près de 3000 m³ en 2017).

6- Stationnement de caravane.

Jean-Louis BELLLOT signale qu'une caravane est stationnée illégalement près du Bois de La CORODAIS. M. le Maire informe qu'il est interdit de stationner une caravane ou un mobil home plus de trois mois sur un terrain privé et un courrier sera adressé au propriétaire.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018 A 20 HEURES 30

Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE - ATTENTION : à compter du 3 septembre 2018, les horaires d'accueil du **service environnement à MARZAN** changent :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h – 12h

Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h

Tir de Feux d'artifice et lâchers de lampions : Il est rappelé que les tirs de feux d'artifice sont réglementés suivant la catégorie de fusée. Pour une catégorie 4, une autorisation de la Préfecture et du Maire est obligatoire. Pour les catégories 2 et 3 une autorisation du Maire est obligatoire. Pour les lâchers de lampions ou lanternes, il faut impérativement faire une déclaration à la protection civile avec un imprimé disponible en mairie.

Coup de pouce aux devoirs :

L'équipe dolaysienne de l'association « **coup de pouce aux devoirs** » dont l'objectif est l'aide du soir pour les enfants de CP au CM2, le mardi de 16h15 à 18h, recherche des bénévoles pour renforcer son effectif actuel. Pour tout renseignement merci de contacter Yvonne MAHE Coët Du Cas à SAINT-DOLAY - Tél : 02 99 90 20 06

L'association « Yoga pour tous » vous informe de la reprise des cours de Yoga au mois de septembre, le mardi à 18h et le jeudi à 9h, salle de la médiathèque.

Ces cours s'adressent à tous, débutants et confirmés, ados, hommes et femmes, jeunes et plus âgés.

Ils sont dispensés par Pascal NICOL, professeur de Yoga. Ils sont composés d'étirements, d'exercices de respiration et de relaxation.

Pour plus de renseignements s'adresser à : Dominique KEROYANT 02 99 90 27 31 ; 06 75 68 76 29 ou famillekeroyant@orange.fr

Le marché sera ouvert tous les vendredis du mois d'Août 2018, les commerçants habituels seront présents à l'exception des « **Crêpes de MAGALI** » qui sera absente les vendredis 17 et 24/08/2018.

Le Basket Club BZH de SAINT-DOLAY/RIEUX organise les 8 et 9 septembre 2018, à la salle polyvalente de SAINT-DOLAY, **2 lotos**

Le samedi 8 septembre à 20 h, ouverture des portes à 19 h.

Le dimanche 9 septembre à 14 h, ouverture des portes à 13 h.

Actualité culturelle de Saint-Dolay

Dimanche 16 septembre à 15 h

LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

L'art du partage est le thème retenu cette année pour la 35^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront les 15 et 16 septembre 2018. A Saint-Dolay, nous avons choisi d'illustrer ce thème par **la tradition orale populaire**. Dimanche 16 septembre à 15h, salle polyvalente de Saint-Dolay, nous vous invitons à venir assister à une « Causerie » autour des collectes orales réalisées par Hervé Dréan depuis 1975 auprès d'environ 300 personnes sur le territoire de La Roche-Bernard et ses alentours, y compris à Saint-Dolay. Hervé Dréan partagera avec vous une petite partie de ses « récoltes » de chants et de souvenirs sur les travaux agricoles, les traditions calendaires, les rites de passage, les reproductions du chant des oiseaux (mimologismes), le répertoire enfantin... Il nous contera sa formidable aventure de collectionneur de mots, ses rencontres, ses travaux de conservation et de transmission des traditions orales. L'après-midi sera donc consacrée aux partages Des chants à répondre, mais aussi des photos, des anecdotes et, nous l'espérons, des souvenirs et des chansons du public !

Les personnes qui ont des difficultés à se déplacer pour venir assister à cette manifestation sont invitées à remplir le coupon-réponse ci-dessous afin que l'on puisse organiser un covoiturage.

La médiathèque de Saint-Dolay s'associe à cet évènement en proposant d'exposer dans ses locaux des cahiers (ou tout autre support) qui ont servi à conserver des chansons du pays. Si vous possédez ces documents dans vos archives familiales, merci de nous les transmettre dès à présent à l'accueil de la médiathèque, nous pourrons en faire des copies et vous les restituer ensuite.

Attention ! Cet été, la médiathèque sera fermée du 11 au 18 août inclus

Retrouvez-nous sur notre page Facebook **@MediathequedeSaintDolay** ainsi que sur le site web **www.saintdolay.fr**

Ouverture de la médiathèque : mercredi : 9h/12h et 13h30/18h | vendredi : 15h/18h | samedi : 9h/12h30

Téléphone : 02 99 90 29 29 / Email : mediatheque@saintdolay.fr

COUPON REPONSE / DEMANDE DE COVOITURAGE LE 16 SEPTEMBRE 2018

POUR VENIR ASSISTER A « LA CAUSERIE », SALLE POLYVALENTE DE SAINT-DOLAY A 15H

A RETOURNER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 2018

NOM – PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____